

CAMPAGNE D'AVANCEMENTS INDIVIDUELS 2023 : ÉTUDE DE LA CFDT

A- STATISTIQUES GÉNÉRALES

Pour rappel, les augmentations individuelles de salaire sont exprimées en % et déterminées à l'intérieur d'une fourchette propre à chaque tranche de rémunération. Les plages en point de chaque tranche utilisées pour la campagne d'augmentations individuelles 2023 sont celles en vigueur avant les modifications faisant suite à l'augmentation générale de 30 points (cf tableau ci-dessous).

Cadres		Plages AI
Tranche 1	455 à 705 pts	0-6%
Tranche 2	706 à 955 pts	0-5%
Tranche 3	956 à 1205 pts	0-3,5%
Tranche 4	1206 à 1455 pts	0-2,5%

Non Cadres		Plages AI
Tranche 1	265 à 430 pts	0-4,5%
Tranche 2	431 à 650 pts	0-2,8%

1) Statistiques pour l'ensemble de l'IRSN :

Les statistiques présentées ici ne concernent que les salariés **appréciables**, soit 1422 salariés dont 1124 cadres, dont 33 hors grille, et 298 non-cadres, dont 1 non-cadre hors grille. Pour chaque catégorie, la moyenne est calculée dans un premier temps sur l'ensemble de la population « appréciable » (avancés et non avancés) puis uniquement sur la population ayant obtenu un avancement (tableau 1). La sélectivité est calculée sur les salariés appréciables (% d'appréciables augmentés, les salariés non appréciables ou jugés insuffisants n'ont pas d'augmentation individuelle).

a) Cadres :

Les statistiques concernant les cadres et les contrats spéciaux sont détaillés ci-dessous :

Cadres	Tous	Tous<>0	T1	T1<>0	T2	T2<>0	T3	T3<>0	T4	T4<>0
moyenne (€)	84,6	113,8	86,1	113,5	88,1	116,1	83,8	111,4	58,2	104,1
max (€)		250,8		227,8		250,8		194,1	166,8	166,8
min (€)		43,3		43,3		48,5		63,4	0,0	45,4
Nombre	1124	836	195	148	527	400	310	233	59	33
ecart type (€)		29,1		29,3		32,0		23,7		20,5

Sélectivité sur les appréciables (%)	74,4	75,9	75,9	75,2	55,9
--------------------------------------	------	------	------	------	------

Tableau 1 : cadres (hiérarchiques et non hiérarchiques)

Cadres	Tous	Tous<>0	T1	T1<>0	T2	T2<>0	T3	T3<>0	T4	T4<>0
moyenne (€)	78,7	110,6	85,4	112,95	82,1	111,6	74,4	107,7	52,4	104,8
max (€)		231,2		227,8		231,2		183,4		166,8
min (€)		43,3		43,3		48,5		65,4		45,4
Nombre	970	691	193	146	466	343	236	163	50	25
ecart type (€)		25,7		29,1		26,0		23,3		22,6
Selectivité sur les appréciables (%)		71,2		76,0		74,0		69,0		50

Tableau 2 : cadres non hiérarchiques

L'avancement moyen en AI des salariés augmentés et la sélectivité sont similaires pour les tranches 1 à 3. La Cfdt note une sélectivité significativement basse pour les salariés en tranche 4.

La répartition de AI cadres est illustrée sur l'histogramme ci-dessous :

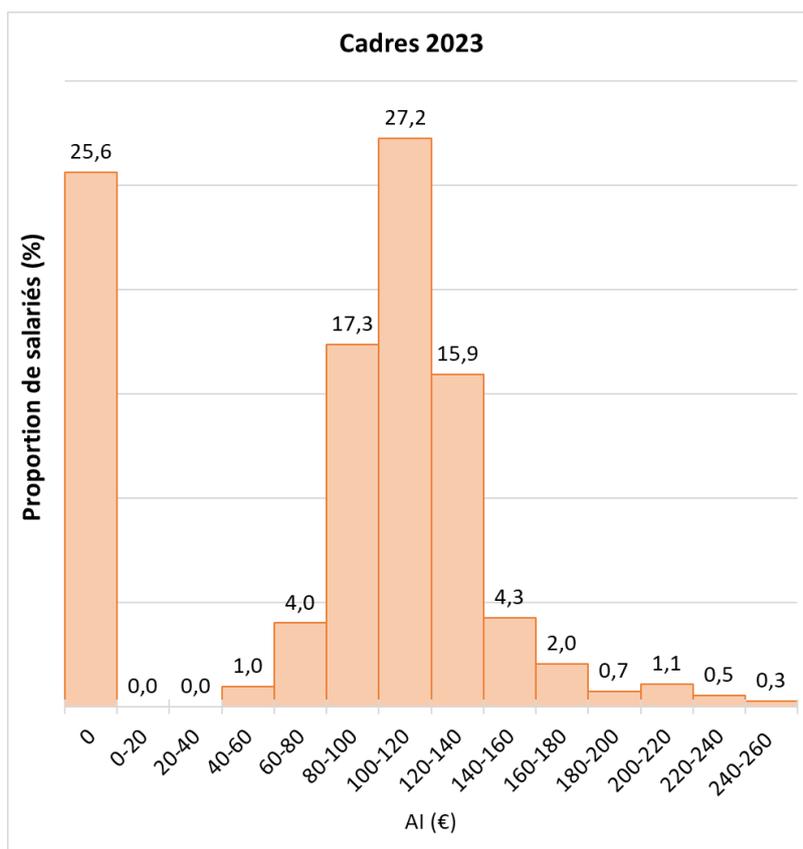


Figure 1 : Histogramme des augmentations individuelles 2023 pour les cadres appréciables

Cadres	TP > 80%	TP > 80%<>0	maternité	maternité <>0	Femme	Femme <>0	Homme	Homme <>0
moyenne (€)	78,9	108,6	116,1	116,1	85,0	114,0	77,4	113,6
max (€)		143,7		212,7		241,1		250,8
min (€)		61,2		82,5		43,3		45,4
Nombre	73	53	18	18	472	366	652	470
ecart type (€)		19,6		36,4		32		26,7
Sélectivité sur les appréciables (%)		72,6		100		77,5		72,1

Tableau 3 : cadres (temps partiels et maternités, valeurs équivalent temps plein et homme/femme)

Après plusieurs années de sélectivité et d'AI moyenne plus faibles pour les temps partiels (>80%) par rapport aux temps pleins, il n'y a pas de différence notable en 2023.

100% des salariées de retour de congé maternité en 2023 ont été augmentées avec une augmentation moyenne plus élevée que la moyenne des cadres.

La CFDT note une sélectivité significativement plus faible pour les hommes, l'AI moyenne est similaire pour les hommes et les femmes.

Les statistiques des salariés non hiérarchiques et hiérarchiques (CB/CL : Chef de Bureau, Chef de Labo, CS : Chef de Service) sont données dans le tableau ci-dessous :

Hiérarchiques	Non hiérarchiques	Non hiérarchiques <>0	CS	CS <>0	CB/CL	CB/CL<>0
moyenne (€)	74,6	110,6	117,0	121,9	123,9	132,8
max (€)		231,2		250,8		243,4
min (€)		43,3		53,2		53,2
Nombre	970	691	50	48	104	97
ecart type (€)	30,6	25,9	53,4	37,6	58,5	42,0
Selectivité sur les appréciables (%)		71,2		96,0		93,3

Tableau 4 : comparaison entre les non hiérarchiques et les hiérarchiques

La CFDT note que les chefs de service (CS) et des chefs de bureau/laboratoires (CB/CL) ne sont plus soumis à la sélectivité comme souhaité par la Direction lors de la décision unilatérale sur la NAO 2023 contrairement aux salariés non hiérarchiques de l'IRSN. De plus, l'AI moyenne des hiérarchiques est plus élevée que pour les salariés non hiérarchiques.

La CFDT a fait l'analyse des augmentations individuelles en € moyennées par année de présence entre 2018 et 2023 (salariés présents sur la période), l'histogramme pour les cadres est présenté ci-après. Les données pour les salariés présents depuis 5 ans ou moins n'ont pas été incluses du fait du fort impact de la sélectivité.

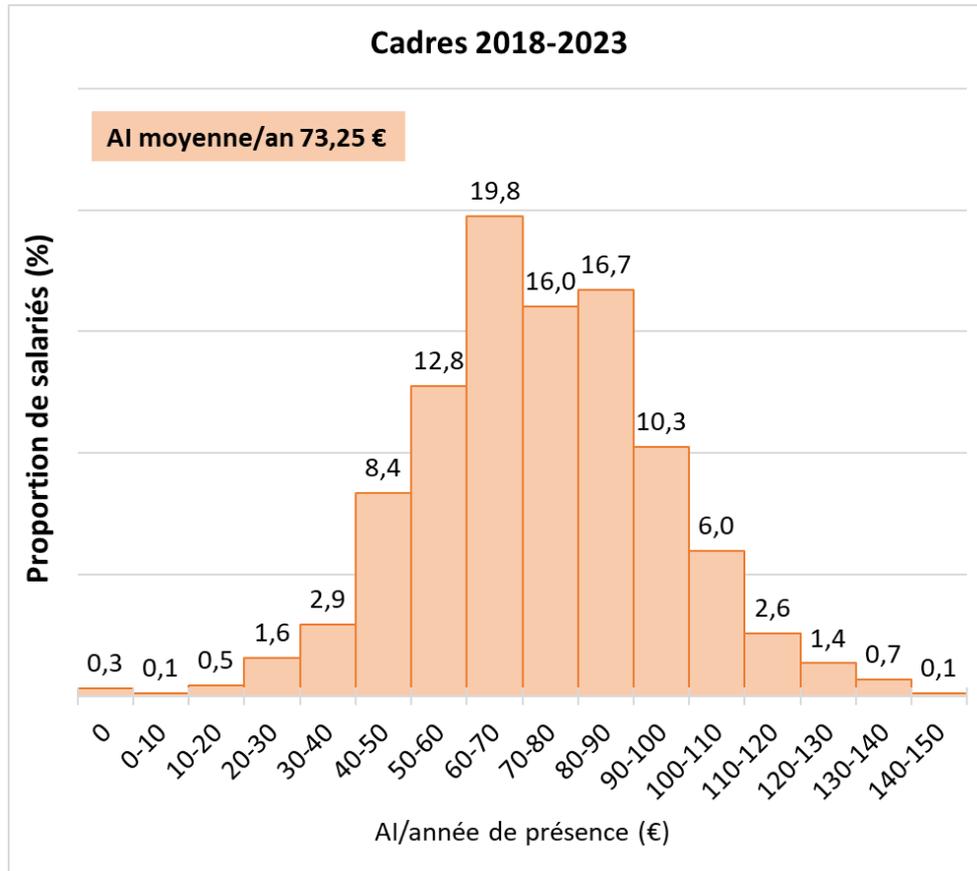


Figure 2 : Histogramme des augmentations individuelles moyennes par année de présence entre 2018 et 2023 (pour les salariés avec une ancienneté ≥ 6 ans) pour les cadres.

b) Non-Cadres :

L'analyse ci-après a été réalisée sur les non-cadres appréciables, soit 298 personnes.

Non Cadres	Tous	Tous <>0	T1	T1<>0	T2	T2<>0
moyenne (€)	45,8	58,3	43,4	58,3	47,6	58,2
max (€)		102,8		102,8		82,1
min (€)		22,7		22,7		25,7
Nombre	298	234	137	102	160	131
ecart type (€)	26,9	13,7	28,9	15,8	25,0	12,0
Selectivité sur les appréciables (%)	79		74,5		81,9	

Tableau 5 : Statistiques non-cadres AI 2023 (hors augmentation de la prime d'ancienneté)

La CFDT note une sélectivité plus importante en T2, l'AI moyenne des salariés augmentés est quasi identique par tranche. La répartition de AI non-cadres est illustrée sur l'histogramme ci-dessous :

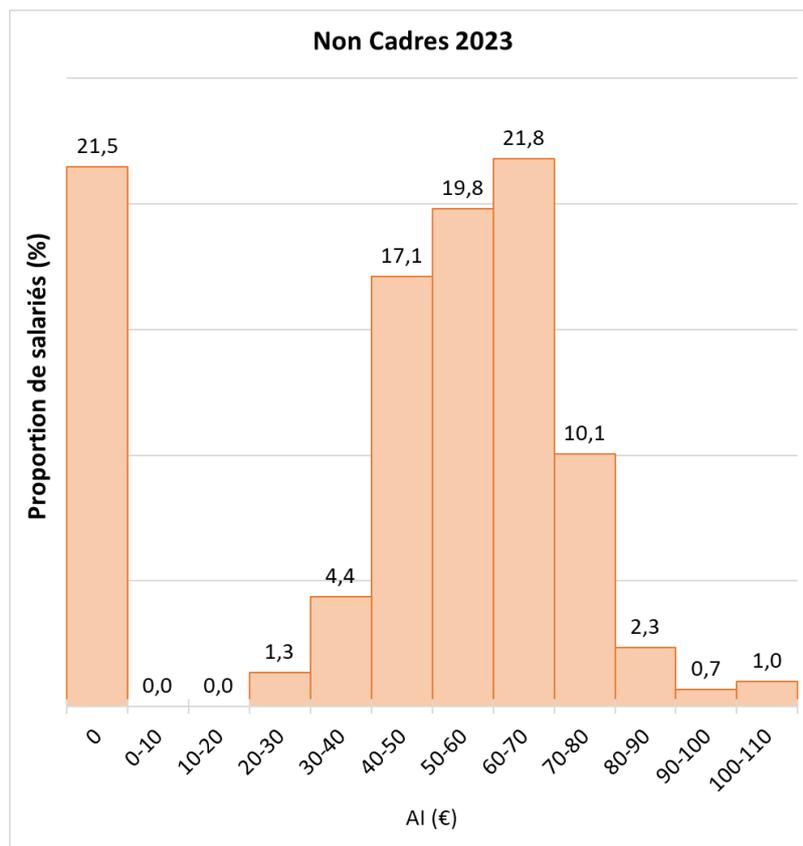


Figure 3 : Histogramme des augmentations individuelles 2023 pour les non-cadres appréciables (hors augmentation de la prime d'ancienneté)

Non Cadres	TP > 80%	TP > 80%<>0	maternité	maternité <>0	Femme	Femme <>0	Homme	Homme <>0
moyenne (€)	35,6	51,6	68,9	68,9	44,4	57,0	48,2	60,5
max (€)		69,3		72,8		102,8		101,1
min (€)		22,7		65,1		22,7		29,5
Nombre	29	20	2	2	190	148	108	86
ecart type (€)	25,9	10,8	5,4	5,4	26,8	14,2	27,0	12,8
selectivité (%)	69		100		78		80	

Tableau 6 : Non-cadres (temps-partiels et maternités)

La CFDT note, une sélectivité significativement plus faible pour les salariés à temps partiel >80% que pour les salariés à temps plein. De plus, l'augmentation moyenne des salariés à temps partiel est significativement plus faible par rapport aux salariés en temps plein. Les deux salariées en retour de congé maternité ont eu une AI non nulle.

La CFDT note une sélectivité légèrement plus faible pour les femmes et une augmentation plus faible en comparaison avec les hommes.

La CFDT a fait l'analyse des augmentations moyennées par année de présence entre 2018 et 2023 (salariés présents sur la période), l'histogramme pour les non-cadres est présenté ci-après. Les données pour les salariés présents depuis 5 ans ou moins n'ont pas été incluses du fait du fort impact de la sélectivité.

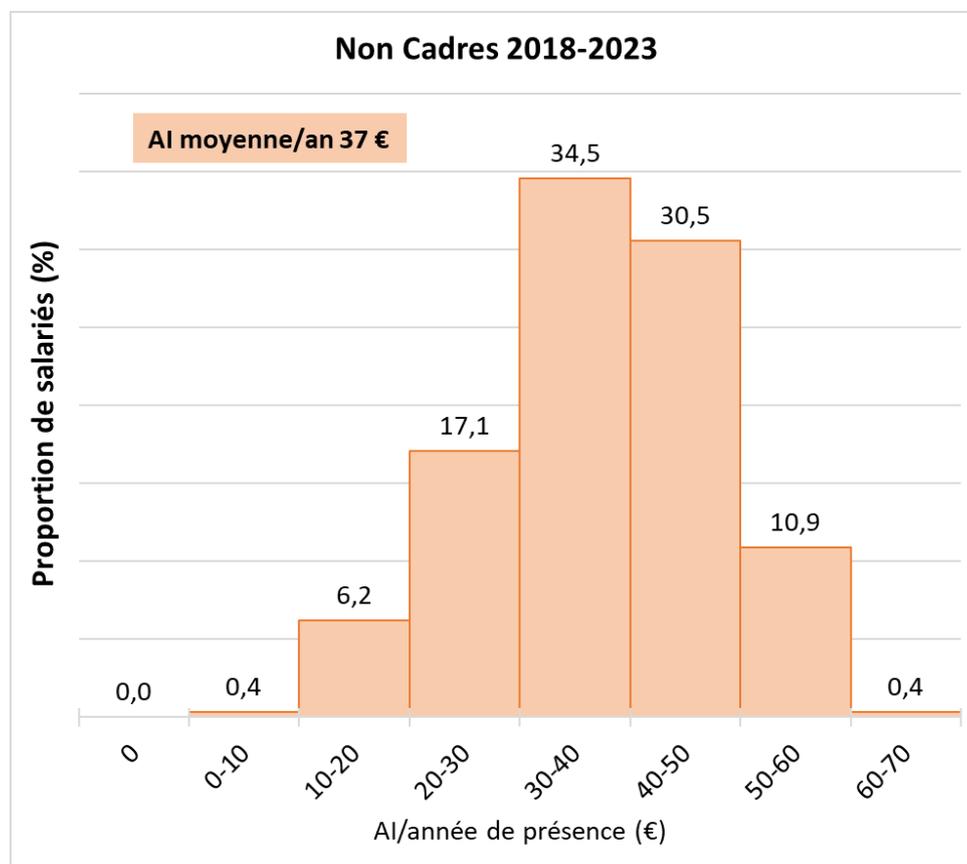


Figure 4 : Histogramme des augmentations individuelles par année de présence entre 2018 et 2023 (pour les salariés avec une ancienneté ≥ 6 ans) pour les non-cadres (hors augmentation de la prime d'ancienneté).

Analyses sur la sélectivité :

L'analyse des augmentations sur les six dernières années sur la **totalité** des salariés présents au 31/12/2022 (1459 salariés) en termes de sélectivité est résumée dans le tableau ci-dessous :

Années de présence	≥ 6	≥ 6	5	5	4	4	3	3
	Nb Cadres (%)	Nb Non cadres (%)	Nb Cadres (%)	Nb Non Cadres (%)	Nb Cadres (%)	Nb Non Cadres (%)	Nb Cadres (%)	Nb Non Cadres (%)
AI systématique	66 (7,4%)	36 (13,1%)	7 (20,6%)	1 (16,7%)	17 (32,7%)	3 (37,5%)	50 (54,3%)	7 (63,6%)
une AI =0	337 (38,0%)	115 (41,8%)	21 (61,8%)	4 (66,7%)	30 (57,7%)	5 (62,5%)	39 (42,4%)	3 (27,3%)
deux AI =0	348 (39,2%)	84 (30,5%)	5 (14,7%)	1 (16,7%)	2 (3,8%)	0	3 (3,3%)	1 (1,1%)
trois AI =0	113 (12,7%)	31 (11,3%)	1 (2,9%)	0	3 (5,8%)	0	0	0
quatre AI =0	18 (2,0%)	9 (3,3%)	0	0	0	0		
autre	5 (0,5%)	0	0	0				
Nombre salariés	887	275	34	6	52	8	92	11

Tableau 7 : Analyse de la sélectivité sur la totalité des salariés cadre et non cadre sur 6 ans (entre 2018 et 2023) et pour les salariés présents depuis 5, 4 ou 3 ans

La CFDT constate que la sélectivité n'impacte pas certains salariés, environ 7,4% des cadres et 13,1% des non-cadres présents depuis au moins 6 ans à l'IRSN ont reçu une AI systématique. C'est également le cas pour environ 20,6% des cadres arrivés il y a 5 ans, pour plus de 32,7% des cadres arrivés il y a 4 ans et pour plus de 54% de ceux arrivés il y a 3 ans. Pour les non-cadres, même si l'effectif est moins important, la même tendance est observée : 16,7% des non-cadres arrivés il y a 5 ans, 37,5% il y a 4 ans et 63,6% de ceux arrivés il y a 3 ans.

Cette proportion de salariés augmentés de manière systématique croît lorsque le nombre d'années de présence décroît.

B- ANALYSE PAR DIRECTION ET SERVICE

I. Étude spécifique par service sur les cadres :

Une analyse détaillée par service ou regroupement de services a été réalisée sur la population cadre.

De cette analyse il ressort les constats suivants :

- La sélectivité la plus basse est de 60,0% (DAEI) associée à l'AI moyenne la plus élevée (140,8 €).
- La sélectivité la plus élevée est de 89,3% (DST) associée à l'AI moyenne la plus faible (92,4 €)

	Sélectivité (%)	AI moyen sur A (€)	AI moyen sur A (€)	Nombre de salariés Appréciable	Sélectivité service min	Sélectivité service max
DAEI	60,0	140,8	79,2	15		
ASN	69,6	121,3	77,6	23	69,6	69,6
DCOM	78,3	103,3	75,8	14	78,3	78,3
DIRECTION GENERALE	75,0	102,0	76,5	4		
DRP	70,0	127,9	89,5	10		
DST	89,3	92,4	77,0	28	85,7	100,0
DTR	73,2	123,4	81,6	56	71,4	77,8
PDS-DEND	79,3	111,0	82,9	82	69,6	93,8
PPT	78,4	112,2	83,4	37	66,7	100,0
PSE-ENV	78,4	108,3	79,7	167	40,0	90,5
PSE-SANTE	72,1	115,7	80,8	154	57,1	87,5
PSN-EXP	68,9	120,8	79,6	241	66,7	80,0
PSN-RES	75,4	111,0	80,4	248	50,0	79,3
SG	76,2	114,6	85,3	42	58,8	100,0

Tableau 8 : Analyse par direction/pôles pour les cadres. Les unités d'effectifs trop faibles ne sont pas analysées en détail.

II. Étude spécifique par service sur les non-cadres :

Une analyse détaillée par service ou regroupement de services a été réalisée sur la population non-cadre.

De cette analyse il ressort les constats suivants :

- La sélectivité la plus basse est de 71,4% (AC) associée à l'AI moyenne la plus élevée (62,4 €).
- La sélectivité la plus élevée est de 85,2% (SG).

	Sélectivité (%)	AI moyen sur A AI≠0 (€)	AI moyen sur A (€)	Nombre de salariés Appréciable
AC	71,4	62,4	41,6	14
DIRECTION GENERALE	75,0	51,7	31,0	4
DTR	72,7	57,0	41,5	11
PDS-DEND	83,3	57,1	42,8	18
PPT	77,8	60,8	40,5	18
PSE-ENV	82,3	55,5	43,6	62
PSE-SANTE	77,8	58,1	42,8	72
PSN-EXP	84,6	58,1	45,7	13
PSN-RES	73,5	61,2	43,2	49
SG	85,2	59,4	45,5	27

Tableau 9 : Analyse par direction/pôles pour les non-cadres. Les unités d'effectifs trop faibles ne sont pas analysées en détail. Hors augmentation de la prime d'ancienneté.